

Contenu des auditions

Généralités

- Coût par audition : 15 \$ – Maximum de 2 choix de disciplines, donc de 2 auditions.
- Se présenter 30 minutes avant le rendez-vous d'audition pour la vérification du dossier.
- Les élèves qui ne fréquentent pas déjà l'École secondaire publique De La Salle sont priés de se présenter accompagnés d'un parent, tuteur ou tutrice pour la vérification de leurs dossiers d'audition et d'inscription à notre école.
- SVP voir siteweb du CEA0 pour des exemples de l'audition à préparer.

Les parents, tuteurs ou tutrices ne peuvent assister à l'audition.

Musique vocale

3 cours par année dont un cours hors horaire obligatoire
donné 1 fois semaine après
15 h 30 (1 crédit).
Programme contingenté à 28 élèves.

Audition de 15 minutes

- Préparer 2 pièces contrastantes (présenter au moins un chant en français).
- Accompagnement au piano non obligatoire. Si désiré, l'accompagnement peut être fait par un(e) ami(e) ou un parent ou encore par un CD. Notez que l'accompagnateur devra quitter le local d'audition après avoir terminé sa tâche.
- Des salles de répétition sont disponibles avant l'heure de l'audition pour échauffement.
- Évaluation de la lecture musicale à première vue et de la mémoire auditive.
- Entrevue de 5 à 10 minutes

**Pour une demande d'audition, SVP communiquer avec Mme Carole Myre
613-789-0053 poste 55542 / carole.myre@cepeo.on.ca**



Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario

